

APPEL A PROJETS « ANIMATION DE LA VIE SOCIALE »

APPEL À PROJETS 2024

PREVENTION DES RISQUES LIES AU VIEILLISSEMENT DES SENIORS FRAGILISES

Le dossier de demande de subvention est à retourner **par mail**
avant le 16 février 2024 à 18 heures

La demande de subvention remplie devra être envoyée en version électronique (demande type de subvention et pièces jointes) à l'adresse suivante :

aap.svcs@carsat-lr.fr

Parallèlement, elle sera adressée à :

Bénédicte GAYRAUD
benedicte.gayraud@carsat-lr.fr

Pour toute information, contacter par téléphone Bénédicte GAYRAUD au 07.64.46.60.99 ou 04.67.12.94.56

STRUCTURE PORTEUSE DU PROJET : Ensemble Socio Culturel Associatif Local - ESCAL

Cette demande de subvention portera sur la mise en place et/ou le développement de l'axe SENIORS au sein du Projet Social de la structure d'animation de la vie sociale.

Liste des pièces à fournir

Les éléments à joindre au dossier de demande de subvention sont les suivants :

- 1 - le budget prévisionnel de l'axe seniors approuvé et présenté en équilibre,
- 2 - une attestation de versement des cotisations URSSAF de moins de 6 mois,
- 3 - un relevé d'identité bancaire ou postal original (RIB ou RIP),
- 4 – l'attestation sur l'honneur jointe
- 4 - un exemplaire des statuts de l'association régulièrement déclarés
- 5 - la déclaration de l'association à la Préfecture ou au Journal Officiel,
- 6 - la liste des personnes chargées de l'administration de la structure régulièrement déclarée (composition du conseil, du bureau...)
- 7 - les comptes financiers approuvés de l'année N-1 (compte de résultat, bilan) signés par le responsable légal de la structure
- 8 - le plus récent rapport d'activité approuvé
- 9 – si le présent dossier n'est pas signé par le représentant légal, le pouvoir doit être donné par ce dernier au signataire.

Tout dossier incomplet ne comportant pas les pièces mentionnées ci-dessus ne pourra faire l'objet d'une instruction.

Le dossier de demande de subvention complété (demande type de subvention et pièces jointes) est **à retourner par mail avant le :**

16 février 2024 à 18H dans les conditions fixées page 1.

PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE PORTEUSE DU PROJET

IDENTIFICATION DE LA STRUCTURE :

NOM DE LA STRUCTURE : Ensemble Socio Culturel Associatif Local - ESCAL

STATUT DE LA STRUCTURE : Association loi 1901

ADRESSE DU SIÈGE SOCIAL : 7 ter rue des cévennes

Code postal : 30320

Commune : MARGUERITTES

Téléphone : 04 66 75 28 97

Courriel : contact@escal.asso.fr

FAX :

N° SIREN/SIRET : 389 440 280 000 11

Nombre d'adhérents :

925 adhérents individuels
et 65 associations

REPRÉSENTANT LÉGAL :

Qualité : Président

Nom : BRAHIC

Prénom : Jean-Marie

Téléphone : 04 66 75 28 97

Courriel : contact@escal.asso.fr

PERSONNE CHARGÉE DU DOSSIER AU SEIN DE LA STRUCTURE

Fonction : Directeur

Nom : DUMAS

Prénom : David

Téléphone : 06 23 54 62 54

Courriel : ddumas@escal.asso.fr

! L'adresse mail indiquée dans cet onglet permettra toute communication entre le service Action Sociale de la CARSAT et la structure d'animation de la vie sociale.

PARTENAIRES DE LA STRUCTURE ET ROLES DE CES PARTENAIRES

▪ financiers

Etat

Région Occitanie

CAF du Gard

MSA Languedoc Roussillon

Conseil Départemental du Gard

Communes de Bezouze, Cabrières, Lédénon, Marguerittes et Saint-Gervasy

Envoyé en préfecture le 13/02/2025

Reçu en préfecture le 13/02/2025

Publié le

13 FEV. 2025



ID : 030-930043245-20250211-DEL_2025_02_01-DE

▪ organisationnels
En fonction des actions

▪ opérationnels
En fonction des actions

AXE 1 : LE DEVELOPPEMENT DE L'AXE SENIORS AU SEIN DES STRUCTURES « ANIMATION DE LA VIE SOCIALE »

PRESENTATION DU PROJET

RESUME DU PROJET (Maximum 3 lignes)

INTITULE DU PROJET (TITRE) :

ETRE ACTEUR POUR BIEN VIEILLIR SUR SON TERRITOIRE

Au-delà du bien vieillir, la question des seniors acteurs de leurs parcours de vie est prégnante dans toutes les actions proposées. C'est eux-mêmes qui font leur choix, qui participent aux décisions en fonction de leurs envies et besoins.

1/ Combien représente la population retraitée au sein du Centre Social ou de l'EVS (en %) :
22%

2/ Avez-vous un référent seniors au sein de la structure ?

2 personnes

Si oui, quelle est sa qualification :

Psychologue Sociale

Conseillère en économie sociale et familiale

SECTEUR GEOGRAPHIQUE D'INTERVENTION (quartier, commune, bassin de vie...)

Le bassin de vie de Marguerittes et son Territoire Garrigues comprenant 7 communes (Bezouce, Cabrières, Lédenon, Marguerittes, Poulx, Saint Gervasy et Sernhac), ce qui représente environ 22 000 habitants ;

Les communes limitrophes de Marguerittes (Manduel, Meynes, Redessan, Rodilhan, Courbessac et Nimes quartier Est)

En quoi **consiste** votre projet « Animation de la Vie Sociale » :

Depuis 30 ans d'existence et au travers de 9 projets sociaux, l'ESCAL a su évoluer et légitimer sa place de centre social au sein de Marguerittes et plus largement au sein du Territoire.

L'histoire de l'ESCAL est marquée par un développement continu et une évolution progressive de ses actions élaborées en cohérence avec l'évolution des besoins et des demandes des habitants. Le tissage du lien social, la connaissance des besoins, l'approche globale du territoire, les interactions entre les générations sont le quotidien des bénévoles et salariés impliqués.

Au travers de la participation des usagers à l'élaboration et la gestion du projet, l'association a pour but de regrouper les habitants de Marguerittes et de ses environs pour la gestion d'un projet d'animation globale, à savoir :

- Permettre de rompre les isolements ;
- Favoriser le vivre ensemble ;
- Améliorer la vie quotidienne ;
- Agir pour un développement individuel et collectif dans le cadre de l'Education Populaire.

Pour ce faire, l'ESCAL favorise :

- La création de lieux d'écoute, d'accueil et de rencontre ;
- La mise en place des activités sociales, éducatives, culturelles, de loisirs et sportives au bénéfice de la population ;
- La coordination et l'harmonisation de la vie associative ;
- La gestion des locaux, des services, des activités, du personnel dans le cadre de son projet.

Après 30 ans de fonctionnement, l'ESCAL apparaît comme un acteur majeur sur le territoire, un acteur qui doit être reconnu dans sa dimension de « Centre Social » dans l'ensemble des spécificités liées à cet agrément, afin de pouvoir jouer pleinement son rôle de structure pivot dans l'animation sociale du territoire et ainsi accompagner à la création d'un projet de territoire cohérent en faveur de tous les habitants.

Depuis 2018, soucieuses de répondre au mieux aux attentes et au bien-être de leurs citoyens, les cinq communes du Territoire (Bezouce, Cabrières, Lédenon, Marguerittes, Saint-Gervasy et Poulx), en appui avec le centre socioculturel ESCAL, se sont engagées à réfléchir ensemble sur la notion du « bien vieillir ». **Un nouveau projet intercommunal a donc vu le jour avec une réelle volonté d'Agir Ensemble et de faire AVEC et POUR les Séniors.** La démarche globale du projet s'est appuyée sur la création d'un **Comité Séniors d'Animation Territoriale**. La volonté étant le besoin d'une meilleure coordination de l'action à destination des SÉNIORS, mais aussi d'une réelle envie d'agir ensemble pour les acteurs locaux, au premier rang desquels les collectivités locales. Ce Comité Séniors d'Animation Territoriale a pour missions d'identifier les besoins des séniors, de faire remonter les informations, de croiser les actions existantes (pour éviter les doublons), de faciliter la diffusion de l'information, ... et ainsi de favoriser la coordination globale des actions sur le territoire.

MOYENS UTILISES (y compris les moyens humains et les compétences utilisées)

L'ensemble des moyens du centre social (locaux, mobiliers, véhicules, outils multimédia, moyens RH, ...)

PARTENARIAT (NOM DES PARTENAIRES, ROLES DANS LE PROJET) : sans omettre les CFPPA de chacun des départements

Les villages de Bezouze, Cabrières, Ledenon, Marguerittes, Poulx, Saint-Gervasy et Sernhac
La CFPPA du Gard
Les partenaires institutionnels locaux (CMS, CCAS, MSA...)
Les bénévoles de l'ESCAL
Les associations adhérentes
Les clubs d'ainés du Territoire
SOLIHA Méditerranée
Le CAUE du Gard
Les bailleurs sociaux
Les maisons en partage
CPTS ReGARDS
Les foyers résidences
...

COMMUNICATION ET VALORISATION DU PROJET :

La valorisation et la communication de l'action se fera par deux prismes :

Supports de communication de l'ESCAL : *L'Escal Info, plaquettes, flyers, Facebook, site internet...*

Support de communications des communes partenaires : *Magazines Municipaux, panneaux lumineux, site des offices...*

PRESENTATION DES OBJECTIFS

OBJECTIF 1 : RENFORCER LA DYNAMIQUE ET L'ENGAGEMENT CITOYEN SUR LE TERRITOIRE

Modalités de valorisation, réalisation et développement :

Les objectifs :

- Soutenir l'implication citoyenne
- Impulser et maintenir une dynamique locale de territoire

Cette action s'articulera autour de 2 axes :

1. Créer, renouer, renforcer le lien social au travers d'actions intergénérationnelles
2. Développer l'accès à la culture et au patrimoine

Coconstruire des actions intergénérationnelles, cela fait partie de l'essence même de notre centre social. Ce n'est pas qu'une simple démarche quand les seniors y sont associés. C'est ainsi que peuvent naître des projets partagés.

Aussi, nous les inviterons à participer à divers événements que nous mettrons en place comme :

- **La grande lessive** : *Il s'agit d'une exposition éphémère développée parallèlement dans le monde entier à une date précise, suivant une thématique définie, avec un format unique imposé (A4). Les œuvres sont accrochées sur un fil à l'aide de pinces à linge (comme une lessive). Nous créerons ensemble un projet collectif d'ampleur.*
- **Le carnaval** : *Nous souhaitons que nos aînés puissent participer en tant que citoyen à cet événement, mais au-delà de cette dynamique, nous souhaitons qu'ils participent à la construction de monsieur ou madame carnaval et à son jugement ; mais également que la confection de certains costumes ou décorations puissent être réalisés par nos ateliers culturels créatifs.*
- **Le concours de soupes** : *Les objectifs de ce concours sont de créer du lien social, de faire découvrir et déguster des recettes de soupes froides ou chaudes, de valoriser la créativité.*
- ...

Les seniors sont friands de sorties culturelles. Le programme sera coconstruit avec eux en fonction de leurs intérêts et curiosité : *visites de producteurs locaux, visites du patrimoine local, visites ludiques et sportives, ...* Selon la thématique des sorties, elles pourront se dérouler à la journée en grand groupe (50 personnes) ou en demi-journée en petit groupe (27 personnes). Lorsque la sortie sera en petit groupe, nous utiliserons nos minibus et ce seront les chauffeurs de notre navette des seniors qui les conduiront.

D'autre part, afin de favoriser leur autonomie et impulser une dynamique, nous mènerons une activité de « recherche projet » au cours de laquelle les aînés intéressés pourront apprendre à construire et mener un projet. Il s'agira de les accompagner à l'aboutissement et réalisation de celui-ci.

L'évaluation se fera au sein du COMITE SÉNIORS d'ANIMATION TERRITORIALE, qui est le garant de la démarche et de sa mise en œuvre. Pour ce faire, le COMITE s'appuiera sur les rapports d'action établis, sur des enquêtes de satisfaction auprès des publics concernés, sur les retours des partenaires du projet, ... croisés au prisme des objectifs de l'action

Les indicateurs de résultats :

Soutenir l'implication citoyenne

- *Nombre de séniors impliqués dans la démarche ;*
- *Nombre d'évènements locaux ;*
- *Nombre de partenariats mis en œuvre ;*
- ...

Développer l'accès à la culture et au patrimoine

- *Nombre d'actions proposées ;*
- *Nombre d'initiatives locales ;*
- *Nombre de partenariats mis en œuvre ;*
- ...

OBJECTIF 2 : AGIR CONTRE L'ISOLEMENT SOCIAL :

Modalités de valorisation, réalisation et développement :

Les objectifs :

- Rompre l'isolement des seniors
- Permettre la mobilité des seniors sur leur territoire et favoriser « l'aller vers »

Le bien-vieillir passe indéniablement par l'activité, le sentiment d'utilité et la reconnaissance de la personne âgée. Cet axe de travail souhaite encourager la participation sociale et citoyenne des aînés. L'enjeu est d'inviter les seniors à s'impliquer dans des activités bénévoles, dans un objectif de contourner l'isolement et la rupture de lien social d'une part, et pour permettre un vieillissement actif et donc en bonne santé d'autre part.

Les ateliers culturels adultes auront pour vocation de mener une activité qui n'existent pas dans les associations locales, en favorisant au travers d'une pratique artistique, culturelle et technique... l'échange et le mieux-vivre ensemble. Ces ateliers seront proposés et animés par des bénévoles seniors. C'est un véritable réseau d'échanges de savoirs. Seront proposés de la peinture sur soie, de l'aquarelle, de la langue provençale et de la créativité (couture, tricot, cuisine...).

De manière à valoriser les ateliers proposés et permettre de transmettre les savoirs aux jeunes générations, nous proposerons, en lien avec nos accueils collectifs de mineurs, des initiations. Nous aspirons à être porteurs d'actions collectives fédératrices, développant des valeurs citoyennes d'une part, puis d'autre part, développant des notions d'apprentissage, de ressources et de confiance en soi.

Par ailleurs, de façon à favoriser « l'aller vers », nous proposerons un mode de transport collectif et solidaire : **une navette**. Grâce aux véhicules ESCAL (minibus 9 places en permis B) et aux bénévoles engagés au sein de chaque village, l'idée est de mettre en place des navettes répondant aux besoins des seniors (participer à une activité, effectuer ses achats dans les commerces de proximité, faire le marché du samedi matin à Marguerittes, ...). Les transports collectifs se feront entre les villages et/ou les quartiers

Les aînés intéressés pourront alors s'inscrire auprès de l'accueil de l'ESCAL, par simple appel téléphonique et seront rappelés par les services, afin de mieux les accompagner et de leur rappeler les horaires des arrêts prévus dans leur village ou quartier.

Deux circuits sont prévus pour la navette des courses et du marché :

Marguerittes ⇨ Cabrières ⇨ Poulx ⇨ Marguerittes (18 km)

Marguerittes ⇨ Lédenon ⇨ Bezouze ⇨ Saint Gervasy ⇨ Marguerittes (20 km)

Concernant les déplacements à la demande pour participer à une activité ou un événementiel, les seniors devront alors exprimer lors de leur inscription, leur souhait de prendre la navette. Les horaires spécifiques leur seront alors indiqués par les services de l'accueil. Pour ne pas déstabiliser les seniors dans leur pratique quotidienne, les arrêts resteront les mêmes.

L'évaluation se fera au sein du COMITE SÉNIORS d'ANIMATION TERRITORIALE, qui est le garant de la démarche et de sa mise en œuvre. Pour ce faire, le COMITE s'appuiera sur les rapports d'action établis, sur des enquêtes de satisfaction auprès des publics concernés, sur les retours des partenaires du projet, ... croisés au prisme des objectifs de l'action

Les indicateurs de résultats :

Rompres l'isolement des seniors :

Nombre d'actions proposées ;

Prise en compte des propositions des seniors, dans la construction des futures actions ;

Prise de responsabilités des seniors dans la menée des actions ;

Prise d'initiatives des seniors dans l'organisation de la démarche « RECHERCHE »

Création de liens sociaux

- ...

Permettre la mobilité des seniors sur leur territoire :

Nombre de transports réalisés ;

Nombre de bénévoles engagés dans la démarche ;

Nombre de participants ;

...

OBJECTIF 3 : AGIR SUR LA PREVENTION DES SENIORS EN LIEN AVEC LES LIEUX DE VIE COLLECTIFS ET LES BAILLEURS SOCIAUX

Modalités de valorisation, réalisation et développement :

Si la volonté de vieillir à domicile est une aspiration quasi unanime, celle de vieillir sur place quoi qu'il arrive n'est pas partagée par tous. De même, vieillir chez soi ne signifie pas nécessairement rester dans le même logement. En effet, certaines périodes de la vie sont néanmoins propices à d'intenses changements, en particulier après le passage à la retraite, à la suite d'un veuvage ou encore avec l'avancée en âge. Apparaissent alors de nouveaux besoins pour compenser les pertes de fonctionnalité et préserver des formes d'autonomie dans son logement. On peut alors déménager dans un domicile dans lequel on pourra se « maintenir » par la suite, au fil de l'avancée en âge. L'accès à un logement adapté permet alors de demeurer dans un logement ordinaire plus longtemps.

Rester dans un logement ordinaire, chez soi, le plus longtemps possible, dans de bonnes conditions, suppose des conditions de logement adaptées, qu'il s'agisse des caractéristiques des logements eux-mêmes (taille, confort, accessibilité, équipements...), de leur plus ou moins grande proximité géographique avec les services nécessaires. Cette adaptation effective des logements peut être envisagée de longue date, et concerner le logement d'origine quand les personnes n'ont encore aucune perte d'autonomie. Mais l'adaptation du domicile des seniors est encore envisagée de manière très tardive actuellement. Le plus souvent, les travaux sont effectués soit quand un accident se produit, soit lorsque la personne entre en situation de perte d'autonomie. En outre, il est aussi envisageable que le changement de domicile, vers un logement adapté, puisse maintenir un degré d'autonomie. On pense alors aux maisons en partage, foyer résidence, résidences seniors de type Senioriales®, etc...

Les objectifs :

- Associer les seniors à l'évolution des cadres de vie qui leur sont proposés
- Créer une réflexion collective sur les diverses formes d'habitat et notamment l'habitat inclusif ;
- Mettre en synergie les initiatives locales et impulser une dynamique partenariale

Cette action s'articulera autour de 2 axes :

1. Bien vieillir chez soi
2. Vers une autre alternative

Les ateliers « **Bien vieillir chez soi** » auront pour objectif de sensibiliser les seniors aux conséquences de la perte d'autonomie et aux solutions leur permettant de continuer à vivre dans un logement adapté, sain, économe, sûr et confortable.

Les séances auront pour thématiques :

- ✓ Astuces et conseils pour un logement pratique et confortable,
- ✓ Les bons gestes et postures à adopter pour être bien au quotidien,
- ✓ Le secret des accessoires innovants pour se faciliter la vie,
- ✓ Rendre son habitat durable : santé, sécurité, confort, économie,
- ✓ L'aménagement du logement et les aides existantes.

Cette action se mettra en place, autour d'un collectif d'habitants, d'élus, de représentants de club des aînés, ... au travers de la réflexion sur « **quel mode d'habitat est le mieux adapté pour moi demain ?** ».

Pour ce faire, nous envisageons d'organiser différents types de rencontres :

- Des conférences sur la question de l'habitat, afin d'apporter des cadres de réflexion théoriques sur ces sujets auprès des séniors ;
- Des tables rondes avec les séniors sur les enjeux de l'habitat inclusif pour eux-mêmes, afin qu'ils verbalisent leurs attentes, leurs criantes, leurs envies, ...
- Des visites d'expériences déjà existantes, pour que les séniors puissent par eux-mêmes être « confrontés » à la réalité de l'existant, pour imaginer et construire leur propre projet ;
- ...

A cela, un travail de mise en réseau et d'animation de ce réseau d'acteurs est à enrichir :

- En lien avec des bailleurs sociaux, afin de réfléchir aux complémentarités des projets et notamment de la dimension participative et animation de ceux-ci ;
- En lien avec les acteurs de l'animation de la vie sociale, au premier rang duquel le réseau des centres sociaux, afin de réfléchir de manière concertée et cohérente à l'approche des CSC sur ces questions d'habitat inclusif,
- En lien avec les acteurs de l'habitat et de l'urbanisme, par exemple le CAUE Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement, afin d'élargir l'approche ;
- ...

L'évaluation se fera au sein du COMITE SÉNIORS d'ANIMATION TERRITORIALE, qui est le garant de la démarche et de sa mise en œuvre. Pour ce faire, le COMITE s'appuiera sur les rapports d'action établis, sur des enquêtes de satisfaction auprès des publics concernés, sur les retours des partenaires du projet, ... croisés au prisme des objectifs de l'action

Les indicateurs de résultats :

Associer les séniors à l'évolution des cadres de vie, qui leurs sont proposés :

- *Nombre de participants ;*
- *Nombre d'ateliers*
- *Nombre de changements opérés*
- ...

Créer une réflexion collective sur les diverses formes d'habitat et notamment l'habitat inclusif :

- *Nombre de participants ;*
- *Nombre de rencontres ;*
- *Nombre de questionnement sur l'habitat ;*
- ...

Mettre en synergie les initiatives locales et Impulser une dynamique de Territoire :

- *Valorisation et Renforcement du partenariat intercommunal*
- *Rayonnement de l'action à l'échelle du Territoire*
- *Création de nouveaux partenariats locaux et institutionnels*
- *Valorisation des Séniors sur le Territoire*
- *Nombre de rencontres*
- ...

OBJECTIF 4 : ACCOMPAGNER LE PASSAGE A LA RETRAITE

Modalités de valorisation, réalisation et développement

Il n'est pas toujours évident d'anticiper sa future retraite. Les personnes bientôt en âge du passage à la retraite se questionnent sur le montage de leur dossier, notamment par voie dématérialisée et sur le montant qui leur sera attribué.

Bien souvent, cela génère un stress et une angoisse. Le train de vie peut en être chamboulé et pour certains, « *la vie d'après* », en dehors de la sphère professionnelle est difficile à envisager.

Dans le cadre de notre service d'accès aux droits et d'accompagnement aux démarches administratives – L'ESCALE des Habitants -, nous accompagnons les personnes afin de faciliter et simplifier leurs démarches. De ce fait, nous avons déjà reçu de futurs retraités pour les assister dans la procédure.

Par ailleurs, nous avons créé un partenariat avec l'action sociale de l'Agirc-Arrco. La permanence de leur bus a rencontré un vif succès et c'est révélé être complémentaire avec nos accompagnements.

Les objectifs :

- Comprendre son dossier et accompagner la demande
- Envisager la vie d'après en faisant le bilan de sa situation

Il s'agira dans un premier temps de faire le point sur le relevé de carrière et d'effectuer une simulation pour mettre au clair la situation des personnes et les rassurer. Cette phase permettra d'actualiser leur carrière et définir leur point de départ.

Une seconde phase permettra d'anticiper les nouvelles alternatives qui s'offrent aux personnes et, en fonction de leur situation, d'envisager un nouveau mode de vie. Seront alors abordées les questions de budget, santé et habitat ; puis de cerner leurs besoins et leurs envies.

Enfin, une troisième phase proposera aux personnes de participer aux activités de notre centre social pour ne pas rompre le lien social.

Cette action alternera entretien individuel et séances d'informations collectives.

L'évaluation se fera au sein du COMITE SÉNIORS d'ANIMATION TERRITORIALE, qui est le garant de la démarche et de sa mise en œuvre. Pour ce faire, le COMITE s'appuiera sur les rapports d'action établis, sur des enquêtes de satisfaction auprès des publics concernés, sur les retours des partenaires du projet, ... croisés au prisme des objectifs de l'action

Les indicateurs de résultats :

Comprendre son dossier et accompagner la demande

- *Nombre de personnes accompagnées ;*
- *Degré de satisfaction des publics accompagnés ;*
- *Participation des partenaires liés au projet ;*
- *Nombre de séances informatives ;*
- ...

Envisager la vie d'après

- *Nombre de changements opérés*
- *Disponibilité de nouveaux services et actions offertes*
- *Taux de satisfaction des personnes ;*
- *Mesure des effets sur le bien-être des personnes ;*
- ...

AXE 2 : LES ENTRETIENS DE PREVENTION AU SEIN DES STRUCTURES « ANIMATION DE LA VIE SOCIALE »

Cout maximum de 250 euros par entretien dans la limite de 10 par an.

Objectif : engager les retraités autonomes dans une dynamique de prévention en s'assurant de leur accès complet et adaptés, aux droits et aux dispositifs de prévention.
L'entretien de prévention doit permettre d'établir un diagnostic partagé avec le retraité en vue d'identifier des indicateurs précurseurs de la fragilité en lien avec le programme ICOPE (voir cahier des charges annexe 1)

MOYEN DE REPERAGE DU PUBLIC CIBLE :

Le repérage du public se fera sur plusieurs prismes :

1. Au près des adhérents qui participent aux diverses activités proposées.
2. Au près de nos partenaires sociaux et institutionnels
3. Au travers de la communication au sein de nos divers supports : *notre journal intercommunal « l'Escal Infos », le flyer seniors, le site internet de l'ESCAL, les magazines des communes, ...*

PARTENARIATS IDENTIFIES D'ORIENTATION DU PUBLIC

Les villages de Bezouze, Cabrières, Ledenon, Marguerittes, Saint-Gervasy, Sernhac et Poulx, notamment via leur CCAS
Les partenaires sociaux et institutionnels locaux (CMS, Foyer résidence, Maison en partage, Ordre de Malte, Secours populaire...)
Les bénévoles de l'ESCAL
Les associations adhérentes
Les clubs d'ainés du Territoire

QUALIFICATION DU REFERENT SENIOR PRESENTI POUR CES ENTRETIENS

Diplôme : DEA de psychologie sociale
Compétences : Formation ICOPE Step 1
Expérience : Accompagnement des publics en difficultés

Diplôme : DE Conseillère en Economie Sociale et Familiale
Compétences : Formation ICOPE Step 1
Expérience : Accompagnement des publics en difficultés

NOMBRE d'entretiens cibles : 10

Envoyé en préfecture le 13/02/2025

Reçu en préfecture le 13/02/2025

Publié le 13 FEV. 2025

ID : 030-930043245-20250211-DEL_2025_02_01-DE

S'LOW

L'APPEL A PROJETS de CAP PREVENTION SENIORS

Avez-vous l'intention de candidater à l'Appel A Projets de Cap Prévention Seniors :

Oui

Non

Souhaitez-vous recevoir le mail d'information du lancement de l'Appel A Projets de Cap Prévention Seniors et ses modalités de candidature :

Oui

Si oui indiquer le mail de contact : contact @escal.asso.fr

Non

Date 16 février 2024

Signature du Responsable de la Structure

Tampon de la structure

*Pour le Président et par délégation,
le Directeur de l'ESCAL*



BUDGET 2024

Dépenses spécifiques au projet	Montant en euros	%	Recettes spécifiques au projet	Montant en euros	%
Achats			Ressources propres	89 127	52,92 %
Divers achats	2 250	1,34 %			
Petit matériel					
Fournitures de bureau					
Services extérieurs			Subventions		
location (local, salle, matériel ...)			Carsat (Volet 01)	5 000	2,97 %
entretien et réparations			Carsat (Volet 02)	2 500	1,48 %
assurance			RSI		
formation			État		
documentation			Région		
			Département CFPPA	71 800	42,63 %
			Communes		
Autres services extérieurs			Collectivités publiques		
honoraires			Entreprises publiques		
information			Entreprises et organismes privés		
publicité	10 426	6,19 %	Autres (à préciser)		
déplacements	9 067	5,38 %			
missions					
réceptions					
téléphone, frais postaux					
divers prestations extérieures	30 704	18,23 %			
Charges de personnel			Produits de gestion courante		
rémunération du personnel	94 050	55,84 %	Cotisations des adhérents		
charges sociales			Dons		
			Autres		
Autres charges de gestion courante					
	21 930	13,02 %			
Total	168 427	100	Total	168 427	

Envoyé en préfecture le 13/02/2025
 Reçu en préfecture le 13/02/2025
 Publié le 13 FEV. 2025
 ID : 030-930043245-20250211-DEL_2025_02_01-DE



Pour le Président et par délégation,
 le Directeur de l'ESCAL

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné : **Jean-Marie BRAHIC**
Représentant l'association, la collectivité ou l'organisme : **Président**

- ✓ Déclare que l'association, la collectivité ou l'organisme est en règle au regard de l'ensemble des déclarations sociales et fiscales ainsi que des cotisations y afférant
- ✓ Précise que le concours financier apporté par la CARSAT sera versé sur le compte bancaire ou postal de l'association, la collectivité ou l'organisme dont est joint un relevé d'identité bancaire
- ✓ M'engage à conduire l'action pour laquelle je sollicite le concours financier et à l'utiliser pour la réalisation de l'action
- ✓ Déclare que l'association souscrit au contrat d'engagement républicain annexe au décret pris pour application de l'article 10-1 de la loi 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations
- ✓ Certifie l'exactitude et la sincérité des informations fournies dans le présent dossier sollicitant le concours financier de la CARSAT pour :
Être acteur pour bien vieillir sur son territoire

Fait le 16 février 2024

A Marguerittes

SIGNATURE et cachet du Président

Pour le Président et par délégation,
Le Directeur de l'ESCAL



